

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation :

24 août 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le six septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes Roger ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Nombre de  
Conseillers : 11

MENISSIER Martine, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Présents : 10  
Pouvoir : 1  
Votants : 11

Ayant donné son pouvoir à Monsieur ROUSSINET Jérôme : Monsieur VILLE Gérard

N° 1460/2021

Objet :

DEMANDE DE  
SUBVENTIONS

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide à l'unanimité :**

Plan de financement  
travaux de rénovation de  
façade de la Salle Roger  
ROBERT

- **D'approuver** le projet de rénovation de la façade de la Salle Roger ROBERT dans son intégralité dont le coût prévisionnel s'élève à 9 781€ H.T.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet,
- **D'adopter** le plan de financement suivant et joint en annexe.
- **D'inscrire** le solde de 2 935€ au budget communal 2021

Sollicite :

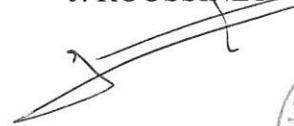
- L'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2022 : 20 % du montant de la dépense soit 1 956 €
- L'attribution d'une subvention auprès de la Région Grand Est,

dans le cadre de la « Relance Rurale » 2021 : 50 % du montant  
de la dépense soit 4 890 €

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 13 septembre 2021.

Le Maire,

J. ROUSSINET



Envoyé en préfecture le 14/09/2021  
Reçu en préfecture le 14/09/2021  
Affiché le  
ID : 051-215101395-20210906-1460-DE